



Délibération du conseil municipal du 25/02 / 2025 - N°D2025_11

Publiée sur le site internet de la commune le : 27 février 2025
MASSAROTTI Yves, maire de la commune de Vougy

L'an deux mille vingt-cinq, le vingt-cinq février, à dix-neuf heures, se sont réunis dans la salle annexe de la mairie, les membres du conseil municipal de la Commune de Vougy, sous la présidence de Monsieur Yves MASSAROTTI, maire de la commune de Vougy, dûment convoqués.

Date de convocation du conseil municipal : 17 février 2025

Nombre de conseillers en exercice : 19

Présents : 14

Quorum atteint

Absents : 5

Dont 1 absent ayant donné pouvoir :

DEPOISIER Fabrice ayant donné procuration à MASSAROTTI Yves

Votants : 15

Secrétaire de séance : PEPIN Nathalie

Membres	PEPIN Présent	Absent	Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
MASSAROTTI Yves	X		MENEGON Daniel	X		DEPOISIER Fabrice		X
LAURENSON David	X		SCANU Stéphane		X	LEDRU Sindy	X	
DUCROUX Elisabeth	X		BOUACHRAOUI Saïda	X		SIMONIN Marc	X	
VALENTINI Christian	X		GENOVA Antonio	X		VOTTERO Cédric		X
PASQUALIN Martine	X		PEPIN Nathalie	X		GLIERE Emeline		X
CAPRI Brigitte	X		AZZOPARDI Karen		X	DEPOISIER Mathieu	X	
TINJOUD Denis	X							

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L 2121-23 ;
 CONSIDÉRANT les membres du conseil municipal qui se sont réunis en date du 21 janvier 2025 ;
 Monsieur le maire propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025, dont chaque membre a été destinataire.

Le conseil municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité,

- **APPROUVE** le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025.

La secrétaire de séance,

PEPIN Nathalie

Le Maire,



MASSAROTTI Yves

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus. Pour extrait conforme au registre des délibérations du conseil municipal.